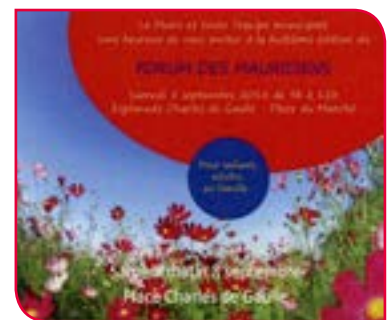




LES ECHOS



ZOOM SUR EN PAGE 2



Le 8 septembre, le forum des Mauriciens

VIE MUNICIPALE PAGES 3 à 5

- ⊙ Retour sur le conseil municipal du 5 juillet
- ⊙ Remise des livres pour le départ en 6°
- ⊙ Nouveau Directeur Général des Services
- ⊙ Remise des diplômes préparation militaire Marine de Lyon
- ⊙ Elagage des haies
- ⊙ Colis de Noël et repas des aînés
- ⊙ Les travaux
- ⊙ Commémoration du 11 novembre 1918
- ⊙ Secheresse et restriction des usages de l'eau

VIE ASSOCIATIVE PAGES 5 à 7

- ⊙ Sou des écoles
- ⊙ O.B.S.M
- ⊙ ARTEMIS
- ⊙ Saint-Maurice Tennis
- ⊙ Club Amitié Loisirs
- ⊙ Ain Sud Foot

VIE PRATIQUE PAGES 7 à 8

- ⊙ Ambroisie
- ⊙ Nouveaux horaires des écoles
- ⊙ Association musicale
- ⊙ Marche pour l'égalité Femme Homme
- ⊙ Ain Sud Foot recrute ...
- ⊙ Agenda - Etat Civil - Permanences

EDITO

Après un été durant lequel j'espère que chacun a pu se reposer et recharger ses batteries, la France redémarre un nouveau cycle de 10 mois. C'est ainsi, l'activité de notre pays est au ralenti durant les vacances scolaires. Vous l'aurez constaté, quelques chantiers en cours (rue des Ecoles, résidentialisation des pieds d'immeubles des Folliets) n'ont pas échappé à ce ralentissement estival. D'autres secteurs, eux, ont profité de la trêve d'été pour réaliser les travaux d'entretien (groupe scolaire), permettant ainsi à vos enfants d'intégrer des locaux en parfait état. A l'inverse, sous l'effet de la canicule, le centre aquatique intercommunal Lilô a dû faire face à une très forte affluence en raison d'usagers venus de proches banlieues lyonnaises, nous obligeant à prendre un arrêté de fermeture afin de renforcer les mesures de sécurité. Les choses sont rentrées dans l'ordre et les perturbateurs chez eux. Lilô a terminé une saison exceptionnellement agitée qui ne devra pas se reproduire l'été prochain, il en va de la tranquillité des usagers et de l'image de cet établissement. La CCMP, la commune et les gestionnaires du centre aquatique travailleront dès la rentrée, à des solutions pérennes pour la sécurité de ce centre aquatique en période de canicule. Bonne reprise à toutes et à tous et bonne rentrée à nos chers écoliers !

Pierre GOUBET,
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



LE 8 SEPTEMBRE, LE FORUM DES MAURICIENS



Vous habitez à Saint Maurice de Beynost depuis peu, c'est le meilleur endroit pour découvrir le panel des nombreuses activités présentes sur votre commune.

Vous pourrez aussi essayer de gagner un des paniers garnis offerts par nos commerçants du marché. L'an dernier, 100% des gagnants avaient tenté leur chance, il s'agissait de Messieurs Jacques Berthou et Robert Turgis.

Malgré le temps exécrable, en 2017, le forum des Mauriciens a accueilli un grand nombre de visiteurs. Cette année encore, nous vous attendons nombreux.

Claude Charton, merci pour toutes ces informations, nous vous souhaitons un forum des Mauriciens réussi, avec une bonne météo, la participation de nombreuses associations et services, ainsi qu'une forte fréquentation du public.

Par souci d'organisation, nous invitons les visiteurs à se garer dans le secteur des Folliets ou à accéder au Forum par l'avenue de la Gare, pour se garer sur le parking de la gare.

Claude Charton, vous êtes le responsable de la commission chargée d'organiser le forum des Mauriciens, qu'avez-vous prévu cette année ?

Comme chaque année les services municipaux, les associations sportives et culturelles ainsi que vos élus seront heureux de vous rencontrer pour échanger avec vous lors du forum des Mauriciens.

Cette année les membres de la commission « sport association culture » et les animateurs du service enfance vous proposent une version dans la continuité de 2017, place Charles de Gaulle, lieu très animé le samedi matin.

Vos enfants pourront s'ébattre en toute sécurité sur l'espace de jeux.

La proximité du centre socio culturel Artémis vous permettra de découvrir les locaux et toutes les activités proposées.

Vous pourrez échanger avec toutes les associations présentes qui seront heureuses de vous présenter leurs activités et aussi assister à quelques démonstrations.

N'oubliez pas que cette matinée doit être un réel moment de rencontre entre les Mauriciens. Moment de rencontre avec d'une part les structures municipales et communautaires qui organisent un grand nombre de services (secteur enfance, solidarité, sécurité, culture, tri sélectif, ...), et d'autre part les associations de la commune et/ou de la Côtière dont les bénévoles ne ménagent pas leurs efforts pour accueillir les jeunes et les moins jeunes, les commerçants du marché, les élus et M. Le maire Pierre Goubet.

Vous pourrez bien sûr retrouver vos commerçants qui animent le marché hebdomadaire.



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2018

1. Désignation du secrétaire de séance

M. Daniel MONCHANIN est désigné comme secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mai 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

3. Décisions prises par le Maire par délégation

M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

La délibération n'est pas soumise au vote.

4. AFFAIRES GENERALES

4.1 Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service délégué de l'eau et de l'assainissement

La délibération n'est pas soumise au vote.

4.2 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service délégué de la restauration collective pour les usagers du scolaire, périscolaire, crèche et portage de repas

La délibération n'est pas soumise au vote.

4.3 Rupture d'adhésion à l'Agence d'Ingénierie Départementale La commune n'ayant finalement pas fait appel aux conseils de l'agence au cours de l'année 2018, le conseil municipal décide de retirer son adhésion à compter du 1er janvier 2019, comme le lui permettent les statuts.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

5.1 Décision modificative n° 3 - Budget principal

M. le Maire informe l'assemblée que certains crédits inscrits au budget primitif 2018 doivent faire l'objet de réajustement.

La délibération est adoptée à la majorité de 20 voix pour et une abstention.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1 Tableau des emplois permanents de la commune au 1er juillet 2018 - Modification du tableau

L'assemblée délibérante fixe l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6.2 Création d'emplois non permanents occasionnels au sein du service TMP ALSH

Le retour à 4 jours d'école par semaine à partir de la rentrée scolaire de septembre 2018 implique la suppression des activités post scolaires (TAP). Cette organisation induit une modification des horaires de l'ALSH du mercredi avec une ouverture en journée complète.

La délibération est adoptée à la majorité de 20 voix pour et une abstention.

6.3 Adoption du règlement de formation pour les agents municipaux et du montant de prise en charge des frais pédagogiques dans le cadre du dispositif de Compte Personnel de Formation L'assemblée délibérante adopte le règlement de formation proposé au conseil et fixe le montant maximum de prise en charge des frais pédagogiques à 1500.00 € par action de formation.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. URBANISME

Demande de subvention auprès de la Préfecture de l'Ain pour les travaux de ravalement et d'isolation de la façade du poste de Police Municipale de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. RAPPORTS SUR TABLE

8.1 Groupement de commandes - Marché de transport des scolaires à l'espace aquatique LILÔ et au centre culturel de Miribel l'ALLEGRO

La commune a confié à la CCMP la charge de piloter le groupe-

ment de commandes constitué en vue de souscrire un marché de transport des scolaires du 1er degré à l'espace aquatique LILÔ. Le marché en cours arrive à échéance en septembre 2018. Par ailleurs, les trajets des scolaires à destination de l'ALLEGRO génèrent une quantité importante de transports tout au long de l'année. Aussi, il est proposé de rajouter ce trajet au groupement de commandes. Pour ce faire, la CCMP propose de constituer un nouveau groupement de commandes. Un projet de convention désigne la CCMP en tant que coordonnateur du groupement et prévoit la constitution d'une Commission d'attribution propre. M. MONCHANIN est nommé membre titulaire de cette commission et Mme GUILLET membre suppléant.

La délibération est adoptée à l'unanimité

8.2 Délégation du conseil municipal au maire relative aux demandes d'autorisation d'urbanisme concernant le patrimoine communal

Le conseil municipal décide de donner une délégation supplémentaire au maire, pour la durée du mandat en cours, lui permettant de déposer les futures demandes d'autorisation d'urbanisme.

Ces autorisations concernent les demandes suivantes : Permis de construire, Permis de construire valant division, Permis de démolir, Permis d'aménager, Déclarations préalables de travaux, Déclarations préalables valant division

La délibération est adoptée à l'unanimité.

9. Questions des conseillers et information diverses

1/ M. le Maire rappelle, au regard des difficultés rencontrées ces derniers temps à la résidence Saint Maurice, que les agents de la Police Municipale, comme les gendarmes, sont autorisés à pénétrer dans la résidence lors de patrouilles. Il invite les habitants de la résidence à appeler la gendarmerie dès que des nuisances ont lieu. Une réunion est prévue entre le syndicat gérant la résidence, la Police Municipale et la gendarmerie.

2/ Le Maire expose les difficultés rencontrées par le centre aquatique LILÔ et liées à la présence de personnes malveillantes en cette période de vacances. Il expose les décisions prises ce matin avec la Police Municipale et les gendarmes pour faire face aux difficultés : Passage de la gendarmerie pour contrôle de véhicule, changement de société de vigile et augmentation du nombre de vigiles, gestion des places de parking et de la circulation dans l'allée du forum. Il est possible d'imposer le port du bonnet pour faire fuir ces personnes malveillantes. Cette décision sera prise, si c'est le cas, par la CCMP. Si toutefois les problèmes persistent, M. le Maire n'exclut pas la possibilité de prendre un arrêté de fermeture de l'établissement en cas de grave trouble à l'ordre public.

3/ La police municipale est à nouveau armée depuis le 2 Juillet et l'ensemble des caméras de vidéosurveillance de la commune fonctionnent.

La séance est levée à 22h15

Prochain conseil : jeudi 27 septembre 2018

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune. Vous pouvez également vous le procurer sur simple demande en mairie.

LA REMISE DES LIVRES POUR LE DEPART EN 6EME

Il est des traditions à ne pas perdre, parmi celles-ci, la remise des dictionnaires pour la clôture de l'année aux enfants de CM2 avant leur départ pour le collège. Cette petite fête s'est déroulée le 28 juin, en présence de M. le Maire, qui a rappelé aux enfants qu'ils devront travailler encore longtemps avant d'être autonomes, et que de leur travail scolaire dépendra leur vie d'adulte (libre choix d'un métier, indépendance dans la vie, pouvoir choisir et non subir, etc...). Il leur était remis un beau dictionnaire et un livre relatant le passé et l'histoire de notre commune. Les parents étaient venus nombreux participer et accompagner leurs enfants. Bonne entrée en 6ème les enfants!



REMISE DES DIPLOMES DE LA 47EME PROMOTION DE LA PREPARATION MARINE MILITAIRE DE LYON

Le 30 juin dernier, les stagiaires de la Préparation militaire Marine de Lyon ont reçu leur diplôme et l'insigne marquant l'obtention de leur brevet et la fin de leur formation. A l'invitation de la municipalité de Saint-Maurice-de-Beynost et de son maire Pierre Goubet, la cérémonie s'est déroulée au parc de la Sathonette sous un soleil estival. Lors de cette cérémonie, à laquelle assistaient de nombreux porte-drapeaux, militaires et anciens militaires, ils ont reçu leur insigne des mains du maire, du représentant départemental pour la Marine, du capitaine de frégate Jean-Luc Logel, et du chef de centre, le capitaine de corvette Jean-Yves Rémot. Un mot du capitaine de vaisseau Ludovic Poutou, commandant du BPC Tonnerre, a également été lu, mot dans lequel il a souligné la curiosité et l'envie d'apprendre des jeunes stagiaires. Après ce temps militaire, les différentes associations présentes ont remis des prix aux meilleurs stagiaires avec qui ils ont pu échanger autour d'un pot offert par la municipalité. La municipalité souhaite à tous, et à ceux qui passent encore un concours ou des sélections, ses meilleurs vœux de réussite.



Les stagiaires civils et militaires ont reçu les 17 insignes prévus sur les temps

ELAGAGE DES HAIES

Il a été constaté en divers points de la commune des haies débordantes sur la voie publique. Le Maire dans ses pouvoirs généraux, est chargé de la police municipale et de la police rurale (article L2212-1 du code Général des Collectivités Territoriales). A ce titre, la Police Municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique (article L2212-2 du CGCT), notamment la commodité du passage sur les quais, rues, places et voies publiques. Il est demandé à tous les administrés de la commune de veiller au respect de ces dispositions afin de ne pas s'exposer à une amende de 5ème classe (article R116-2 du code de la voirie routière) soit un montant pouvant aller jusqu'à 1 500.00€.

UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Après le départ de Muriel Ravier, DGS depuis 2016, il était nécessaire de mettre en place un nouveau DGS. Le choix de la municipalité s'est porté sur Jean-Noël Valot, candidat sur le poste. Il était jusqu'alors Directeur des services Enfance, Jeunesse, Affaires Sociales, Culture et Associations Locales. C'est donc une figure déjà connue des Mauriciens qui prend la Direction Générale des Services municipaux. Notons qu'auparavant, Jean-Noël Valot a occupé des postes d'animation et de coordination en MJC, et de coordination dans différentes mairies. Il arrive donc avec une expérience dans la gestion du personnel et dans la gestion des projets. Il souhaite travailler dans la continuité des actions engagées et dans l'axe défini par son prédécesseur. Son remplaçant sur le poste qu'il laisse vacant arrivera dès la rentrée.



COLIS DE NOEL OU REPAS DES AINES

La municipalité offre à tous les habitants de la commune, âgés de 65 ans et plus (âge au 31.12.2018), qui en feront la demande à l'aide du coupon-réponse joint, un colis ou un repas qui aura lieu le samedi 19 janvier 2019 à 12h00 à la salle des fêtes communale. Le portage de colis à domicile pour raison de santé doit être demandé si possible lors de l'inscription. Les conjoints de moins de 65 ans ou accompagnateurs sont les bienvenus au repas (Repas payant). Le coupon d'inscription aux colis ou repas est à retourner en mairie avant le 5 octobre 2018. Les personnes non inscrites en 2017 joindront un justificatif de domicile ou le dernier avis d'impôt foncier. L'inscription des résidents de la Roseraie et des Mimosas se fera par l'intermédiaire des établissements.

LES TRAVAUX

Durant cet été, malgré la canicule, les services municipaux ne sont pas restés inactifs, c'est ainsi que l'on peut noter parmi les travaux réalisés pendant cette période :

- Métallisation ou décapage des sols des écoles et autres bâtiments du service enfance ; réalisation d'une dalle béton pour abri de stockage au multi-accueil Françoise Dolto ; peinture du local « ATSEM » à l'école maternelle réalisé par un Chantier Jeunes.
- A l'école élémentaire : peinture de l'extérieur de la bibliothèque réalisé par un Chantier Jeunes ; peinture de la salle de bibliothèque ; peinture d'une salle de classe de l'ancien bâtiment ; peinture de la salle périscolaire.
- A l'hôtel de ville : rénovation de la chaufferie ; réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse.
- A la Sathonette : rénovation de la chaufferie.
- Avenue de la Gare : enfouissement des réseaux et travaux d'enrobés sur la voirie en cours.
- Avenue des Ecoles : enfouissement des réseaux en cours.
- Services techniques : remplacement du véhicule Renault Kangoo par un véhicule neuf Dacia Sandéro.
- Réfection de l'étanchéité de la toiture du tennis.



COMMEMORATION DU CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE 1918

Recherche de documents, photos ou objets de l'époque 1918

A l'occasion du centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre, en souvenir de tous les soldats qui se sont battus et pour ceux qui ne sont jamais revenus, la municipalité souhaite organiser une exposition sur cette période mouvementée de notre histoire. Nous sommes à la recherche de tous documents ou photos, ou objets d'époque qui pourraient se rapporter à cet événement. Si vous en possédez et acceptez de nous les mettre à disposition pour cette occasion, ils auraient leur place dans cette exposition. Merci par avance à tous ceux qui voudront bien nous confier des souvenirs pour cette organisation.

SECHERESSE - RESTRICTIONS D'EAU

Un arrêté préfectoral définissant les restrictions en matière de sécheresse est effectif, et ce jusqu'au 30 septembre. Pour Saint-Maurice-de-Beynost, les prélèvements et l'utilisation de l'eau sont interdits, notamment en ce qui concerne l'entretien des espaces, l'alimentation et le remplissage des plans d'eau, le lavage des véhicules hors installations professionnelles, le remplissage des piscines, l'arrosage des espaces verts et jardins d'agrément entre 9 heures et 21 heures. Cet arrêté est consultable en mairie, et sur le site internet de la préfecture : <http://www.ain.gouv.fr>

SOU DES ECOLES

Une fois n'est pas coutume, cette année le sou des écoles a décidé d'organiser sa brocante beaucoup plus tôt que les années précédentes. En effet, jusqu'à présent elle était organisée fin novembre et uniquement dédiée aux articles pour les enfants. Cette année les membres du sou vous attendront nombreux le dimanche 30 septembre entre 7h et 17h à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost pour une brocante généraliste. Alors, n'hésitez pas, profitez des beaux jours et de la fin des congés d'été pour faire du tri et venez vendre ce qui ne vous sert plus ! Sur place, buvette et petite restauration vous seront proposées. Prix de la table d'1m80: 10€. Les membres du Sou des Ecoles ainsi que les enfants scolarisés à Saint-Maurice-de-Beynost comptent sur vous !



●●● VIE ASSOCIATIVE

OBSM

Le 6 juillet, se déroulaient à Chalamont les finales des Masters Jeunes boulistes de l'Ain. Parmi les six U15-U18 ayant réalisé les meilleures performances lors des étapes précédentes, deux d'entre eux étaient issus du club de Saint-Maurice-de-Beynost. Hugo Fontaine (OBSM, 4ème sur la photo en partant de gauche) totalise 2568 points et termine 1er ; Jade Benoit (Bords de Veylle) totalise 2168 points et termine 2ème ; Yanis Paccaud (OBSM), totalise 2122 points et termine 3ème. Félicitations à nos jeunes boulistes.



ARTEMIS

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Chaque jeune est différent. Chacun possède ses propres forces et difficultés, chacun a sa façon d'apprendre. C'est pourquoi nous proposons d'accueillir les collégiens pour les accompagner dans leur scolarité. En utilisant différents supports (jeux, théâtre, tablette, ...), l'équipe (animateurs et bénévoles) propose aux jeunes de travailler la méthodologie, la confiance en soi, la vie en groupe. Nous vous accueillons tout le mois de septembre sur rendez-vous pour échanger parent-jeune-équipe Artémis sur ce qui est proposé et définir ensemble des objectifs pour accompagner au mieux votre enfant. Les séances d'accompagnement reprendront le Mardi 2 octobre 2018, de 17h30 à 19h.

MARCHE TRANQUILLE

Vous avez envie de vous balader, marcher à votre rythme tout en étant accompagné ? La marche tranquille est faite pour vous ! Rendez-vous tous les vendredis à 10h à l'accueil. 1h de marche dans le secteur, chacun son rythme et tout le monde s'attend.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Artémis et la commission culture vous proposent de découvrir ou de redécouvrir l'église du XIIème siècle, montée de la Paroche, à l'occasion des J.E.P. 2018 qui auront lieu les 15 et 16 septembre. Expositions, visites guidées et musique vous sont proposées.

Le programme :
Samedi 15 septembre de 14h à 18h : visite guidée à 15h, concert de l'Académie de Musique à 16h30
Dimanche 16 septembre de 10h à 12h Visite guidée à 11h.



INSCRIPTIONS



Reprise des activités et inscriptions à Artémis pour la saison 2018/2019 à partir du 10 septembre.
Nouvelles activités, nouveaux horaires...
2 séances d'essai offertes jusqu'au 06 octobre.
Plaquette disponible sur notre site www.artemis-smh.fr

L'ATELIER DES HABITANTS

L'atelier des habitants fait sa rentrée. Le 13, 20 et 23 septembre, de 14 à 17h, venez construire avec nous le programme des activités de l'année ! Brico, déco, cuisine... toutes les idées sont les bienvenues et vos talents également.

LES ATELIERS EQUILIBRE CARSAT

Dans le cadre de son projet « Bien Vieillir », Artémis accueillera la CARSAT. Du 14 septembre jusqu'au 17 décembre, les vendredis à 14h, elle proposera des ateliers équilibre. Les ateliers de 2017 ont rencontré un franc succès auprès des seniors. C'est pourquoi l'action se reconduit ! Inscription possible à Artémis jusqu'au 13 septembre (sous réserve de places disponibles).

TENNIS

A partir du mois de septembre, les inscriptions se feront lors des permanences habituelles les mardis et jeudis de 18 heures à 20 heures.



Adhésion		Ecole de Tennis	
Adultes	200 €	Men Tennis (6 ans)	165 €
Couple	300 €	Ecole de Tennis (1h / semaine)	185 €
18 ans / étudiants	150 €	Reduction de 90 € pour les jeunes licenciés en 2ème année	
Invité	10 € / ticket / 1h 40 € / 5 tickets / 1h	Réservation courts	(ext et int) 20 €
Enseignement Adultes		Groupes compétitions	
Cours collectifs (1h)	150 €	Perfectionnement (2 1h)	245 €
*Entraînement équipe (1h30)	200 €	Perfectionnement (1h + 1h30)	285 €
10 Cours ou entraînement pour la saison 2018-2019		Groupe Espoir (2 1h + phys. 1h30)	305 €
		Groupe compétition (1h + 1h30) + phys.	335 €
		Groupe Elite (2* 1h30) + phys. (1h30)	365 €
Promotion "Special Itis"		Réductions sur cotisations	
Formule pour 2 mois		Somme des cotisations	Réduction famille
Adultes / jeunes	60 €	> 560 €	-10% de réduction
*Licence Découverte	40 €	>710 €	-15% de réduction
Formule pour 3 mois		>850 €	-20% de réduction
Adultes / jeunes	70 €	Réductions applicables aux membres d'une même famille (se prend pas en compte la réduction couple)	
*Licence Découverte	50 €		

Saint-Maurice Tennis organise le Dimanche 23 septembre 2018, une randonnée pédestre familiale de 3 parcours : 5 kms, 8 kms et 12 kms. Sans difficulté majeure, ces parcours sont adaptés aux familles avec des enfants. Départ libre de 8h00 à 15h00 du parc de la Sathonette. Animations et ravitaillements sur le parcours. Prix unique de 5 € pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. S'inscrire à animation.smt@free.fr. Les inscriptions prises le jour de la randonnée seront à 6 €.



CLUB AMITIE LOISIRS

La saison de printemps 2018 du club Amitié Loisirs se terminait dans la bonne humeur sur l'après-midi barbecue du 27 juin. Après un été à rechercher l'ombre et les lieux climatisés, les adhérents du club ont repris leurs activités et se préparent déjà pour un automne chargé d'activités. Sont déjà prévus : Le 8 septembre, participation au forum des Mauriciens ; Le 19 octobre, concours de coinche à la salle des fêtes, ouvert à tous ; Le 15 novembre, repas beaujolais nouveau ; Le 25 novembre vente annuelle à la salle des fêtes, ouvert à tous ; Le 12 décembre, repas de fin d'année ; D'autres activités sont en préparation et vous seront communiquées en temps utile. Bon retour à tous.



AIN SUD FOOT

LA REPRISE DES ENTRAINEMENTS

Catégorie U7 (2012/2013) mercredi 5 septembre 2018 14H/15H
Catégorie U9 (2010/2011) mercredi 5 septembre 2018 14H/15H30
Catégorie U11 (2008/2009) lundi 3 septembre 2018 18H/19H30
Catégorie U13 (2006/2007) mardi 4 septembre 2018 18H/19H30
Inscriptions et renseignements au stade du Forum ou contacter Franck GRAVA au 06 59 23 28 64

LES MATCHES AU FORUM DES SPORTS

2 septembre 15 heures, Ain Sud Foot 1 reçoit Chamalières FC1
22 septembre 18 heures, Ain Sud Foot 1 reçoit AC SP Moulins foot1
6 octobre 15 heures, Ain Sud Foot 2 reçoit Lyon Montchat AS1



LA MAURICIENNE

Notre Association recevra le samedi 15 septembre 2018 de 9h à 12h et 14h30 à 16h30, pour une journée de répétition, à la Salle des Fêtes de St-Maurice, l'Orchestre d'Harmonie des Anciens du 99ème Régiment d'Infanterie, plus connu sous le nom de 9/9 et qui était basé à Sathonay Camp. Cette répétition est publique et l'entrée est libre. Nous serons heureux de vous y accueillir.

LES STAGES

Le club d'Ain Sud Foot a organisé du 9 au 13 juillet 2018 un stage de 5 jours pour les joueurs licenciés et non licenciés. 45 enfants âgés de 6 à 13 ans ont participé à ce stage encadré par les éducateurs du club Jean-Luc, Joaquim, Gilles, Herald et Franck qui ont animé pendant 5 jours les différentes activités. Un programme multi activités avec bien sûr du Football, de la piscine, de la pétanque, des jeux ludiques, des ateliers techniques, des tournois sous forme multiples etc... Une semaine passée sous le signe de la détente, de l'amusement et de la bonne humeur. Notons que les éducateurs et les stagiaires se sont mis en mode «Coupe Du Monde» en affichant les couleurs des bleus en Russie, et ont lors de chaque match de l'équipe de France de Football mis les maillots FRANÇAIS. Les prochains stages seront : Du lundi 22 au vendredi 26 octobre 2018 : 5 jours, du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre 2018 : 4 jours.



HORAIRE ECOLES

Ecole maternelle	Matin	Après-midi
Rentrée	8h45	14h00
Sortie	12h15	16h30
Ecole élémentaire	Matin	Après-midi
Rentrée	8h30	14h15
Sortie	12h00	16h45

Les nouveaux horaires sont applicables sur la semaine de 4 jours soit, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

L'accueil se fait dans les deux écoles, 10 minutes avant l'heure indiquée.

AGENDA

Jeu. 6 sept.	Amicale des donneurs de sang Don du sang - Allegro à Miribel
Jeu. 6 sept. 14h-17h	CIDFF - ARTEMIS Permanence juridique
Sam. 8 sept. 9h-12h	Municipalité Forum des Mauriciens
Ven. 14 sept.	CIDFF - ARTEMIS Permanence emploi
Sam. 15 sept.	La Mauricienne Répétition publique
Sam. et Dim. 15 et 16 sept.	Journées Européennes du Patrimoine

Jeu. 20 sept.	CCMP 3CM Forum de l'Entrepreneuriat à Dagneux
Dim. 23 sept.	Saint-Maurice Tennis Randonnée pédestre
Ven. 28 sept.	CIDFF - ARTEMIS Permanence emploi
Dim. 30 sept. 7h-17h	Sou des écoles Brocante
Dim. 30 sept.	CCMP Marche pour l'égalité Homme Femme-Parc de la Sathonette

ETAT CIVIL

Naissances	
22/06	Lisa DURAND
28/06	Nolan ETHEVE
29/06	Adèle DOWDING
22/07	Myliana CLOQUET
23/07	Wylan ANDRIAMBOLOLONA
27/07	Tméo GARCIA SANCHEZ
19/08	Mayssa BOULBAROD
19/08	Léna MIRANDA
Décès	
29/06	Anaïda MELIKIAN
17/07	Paulette DALMAS
04/08	Vanda MASSON
07/08	Denise BAILLOUD
12/08	Noël LEGRAND
20/08	Luisa DE OLIVEIRA

AMBROISIE

L'ambroisie est une plante sauvage, dont le pollen est à l'origine de troubles allergiques plus ou moins graves. Elle se développe à partir du mois de juin, en particulier sur les terres non végétalisées, mal entretenues, à l'abandon, en friches ou en jachères: c'est l'herbe des chantiers, des lotissements. Elle peut pousser dans votre propre jardin ! Soyez vigilants pour détruire toute plante poussant sur vos terrains dès son apparition.



LE CLUB D'AIN SUD FOOT recrute un(e) personne en service civique à compter du 1er Octobre 2018 (durée du contrat : 8 mois). Le Service Civique est indemnisé 580 euros net par mois, il peut être effectué auprès d'associations sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Cet engagement n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel. C'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences et de s'ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service de la collectivité. En accomplissant une mission de Service Civique, vous aurez la possibilité de recevoir et de transmettre le sens des valeurs républicaines et de contribuer au renforcement du lien social. C'est également une opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Ainsi, toute mission de Service Civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition de votre projet d'avenir. Le Service Civique prend en compte vos besoins et vos attentes et constitue une étape importante de votre engagement dans la société. Si vous êtes intéressé merci de contacter Franck GRAVA au 06 59 23 28 64

PERMANENCE

permanence des adjoints

Sur rendez-vous :

01/09	M. BRUGNOT Finances
08/09	C. CHARTON Associations, culture, sport
15/09	P. GOUBET Maire
22/09	D. MONCHANIN Affaires scolaires
29/09	R. RESTA Cadre de vie

Forum «J'entreprends sur la Côte» 2018

Porteurs de projet, créateurs et repreneurs d'entreprises, demandeurs d'emploi. Le 20 septembre 2018 de 9h à 13h - 2ème édition du forum entrepreneuriat. Espace des Bâtonnes, chemin de Margrigneux Dagneux. Des chefs d'entreprise à votre écoute. Ateliers, stands, conseils et réseau
Elan.creation@valhorizon.fr

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

8h30 - 12h

14h - 18h30

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h



Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er avril au 31 oct.

Du lundi au vendredi :

9h-11h45 et 14h00-18h45.

Samedi :

9h00-18h45 sans interruption.

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

©Directeur de la publication : P. GOUBET

©Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe du Club Amitié Loisirs, l'équipe d'Ain Sud Foot, l'équipe de Saint-Maurice Tennis, l'équipe du Sou des écoles, l'équipe d'ARTEMIS et l'équipe de l'OBSM

©Mise en page : S. JUBAN

©Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland

©Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

©Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr